

Délibérations du conseil d'administration de l'Université de Brest
Séance n°4 du 2 juillet 2026 – 14h00

IV. Gouvernance et vie de l'établissement

7. Bilan de l'utilisation des crédits de la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) au titre de l'année 2025

Délibération :

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-3, L.841-5 et D.841-2 à D.841-11,
Vu le décret n°2019-205 du 19 mars 2019 relatif aux modalités de programmation et de suivi des actions financées par la contribution de vie étudiante et de campus,
Vu la circulaire n°2019-029 du 21 mars 2019 relative à la programmation et au suivi des actions financées par la contribution vie étudiante et de campus,
Vu les articles 24 et 30 des statuts de l'Université de Brest,
Vu les statuts de la commission vie étudiante et de campus de l'Université de Brest,
Vu l'avis de la commission vie étudiante et de campus du 28 mai 2026,
Vu l'avis du conseil de la formation et de la vie universitaire du 30 juin 2026,

Le conseil d'administration approuve l'utilisation des crédits CVEC pour l'exercice budgétaire 2025.

<u>Membres :</u>	- En exercice : 37	<u>Vote :</u>	- N'a pas pris part au vote : 0
	- Présents : 20		- Abstention : 6
	- Représentés : 11		- Contre : 0
			- Pour : 25

Résultat : délibération n°2026-33 adoptée

Fait à Brest, le 3 juillet 2026

Pour le Président de l'Université de Brest,
Le Premier vice-président
en charge du conseil d'administration
et de la mer
de l'Université de Bretagne Occidentale
le Premier Vice-président
Vianney PICHEREAU
Vianney PICHEREAU



Document(s) annexé(s) à la présente délibération : Bilan de l'utilisation des crédits CVEC 2025.

Extrait transmis au Recteur de l'académie de Rennes, Chancelier des universités, le : **09 JUL. 2026**

Bilan de l'utilisation des crédits **CVEC**

Approuvé par la commission vie étudiante et de campus du 28/05/2026

En attente de délibération :

- CFVU du 30/06/2026
- CA du 02/07/2026

La contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) est une contribution financière obligatoire d'un montant de 103 € (année universitaire 2024/2025), instituée par la LOI n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiantes et étudiants. Elle est due chaque année par les étudiantes et étudiants préalablement à leur inscription. Cette contribution est « destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiantes et étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention » (article L. 841-5 du code de l'éducation).

Le montant versé à l'établissement au titre de l'année 2025 est arrêté en fin d'année universitaire 2024/2025, sur la base du nombre d'étudiantes et étudiants régulièrement inscrits au sein de l'établissement au mois de mai 2025. Les crédits 2025, programmés à la fin de l'année civile 2024, l'ont donc été sur la base d'un montant prévisionnel de 1 565 000 € en cohérence avec la récolte de l'année précédente.

Les établissements d'enseignement supérieur « consacrent au minimum 30 % des montants [...] au financement de projets portés par des associations étudiantes et aux actions sociales à destination des étudiantes et étudiants [...] et au minimum 15 % au financement de la médecine préventive » (article D. 841-11 du code de l'éducation).

Sommaire

1	Programmation initiale	page 3
2	Bilan financier	page 4
3	Bilan d'activités	page 6
4	Crédits provisionnés	page 14
5	Perspectives	page 15

1 Programmation initiale

2

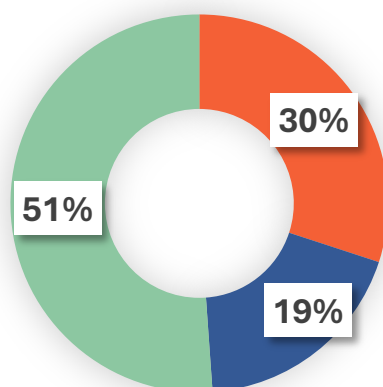
➤ Rappel de la ventilation prévisionnelle des crédits 2025

3

4

La programmation des crédits CVEC pour l'année 2025 s'est faite sur la base d'un montant prévisionnel de **1 565 000 €**.

5



Initiatives étudiantes et action sociale – 470 000 €

Appels à projets et subventions aux initiatives étudiantes, aides sociales à destination des étudiantes et étudiants, consommables et entretien des distributeurs de protection périodique, conventions pluriannuelles sur objectifs, financement de la pépinière des solidarités étudiantes (PepSE), ...

Médecine préventive – 295 000 €

Dotation au service de santé étudiante (SSE), financement des actions des étudiantes et étudiants relais santé (ERS) et médiateurs administratifs (EMA), ...

Amélioration du bien-être étudiant et de la qualité de vie de campus – 800 000 €

Dotation à la direction vie de campus et culture (DiViCC / bureau de la vie étudiante - BVE-, service d'accompagnement des spécificités -SAS- et service culturel), dotation au service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS), subvention de l'association sportive (AS UBO), ...

1

2

3

4

5

Bilan financier

➤ Utilisation des crédits CVEC au cours de l'exercice 2025

Au titre de l'année 2025, le montant total de CVEC collecté est de 1 568 169 €, pour 21 636 étudiantes et étudiants inscrits, soit 72,48 € par individu.

1 548 715 € ont été consommés.

DÉTAIL DE L'UTILISATION DES CRÉDITS

Ligne	Crédits consommés			
	Fonctionnement	Investissement	Masse salariale	Totaux
Subventions de projets	280 515 €	0 €	0 €	280 515 €
Aides sociales	30 000 €	0 €	0 €	30 000 €
Conventions pluriannuelles sur objectifs	100 000 €	0 €	0 €	100 000 €
PepSE	40 000 €	0 €	0 €	40 000 €
Service de santé étudiante	37 000 €	8 000 €	250 000 €	295 000 €
DiViCC (dont fonctionnement SAS)	38 023 €	1 977 €	150 000 €	190 000 €
Bureau de la vie étudiante (DiViCC)	31 238 €	8 762 €	0 €	40 000 €
Service culturel (DiViCC)	70 000 €	0 €	0 €	70 000 €
SUAPS	72 400 €	87 500 €	200 100 €	360 000 €
AS UBO	40 000 €	0 €	0 €	40 000 €
Soutien aux services dédiés	17 000 €	0 €	5 400 €	22 400 €
Sous-totaux	756 176 €	106 239 €	605 500 €	1 457 915 €
Projets financés sur reliquats	33 415 €	30 800 €	16 585 €	80 800 €
Totaux	789 591 €	137 039 €	622 085 €	1 548 715 €

1

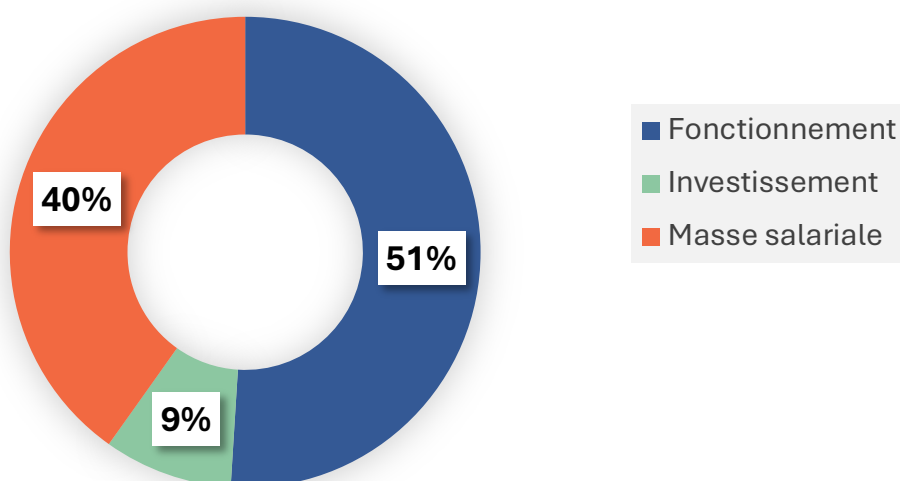
2

3

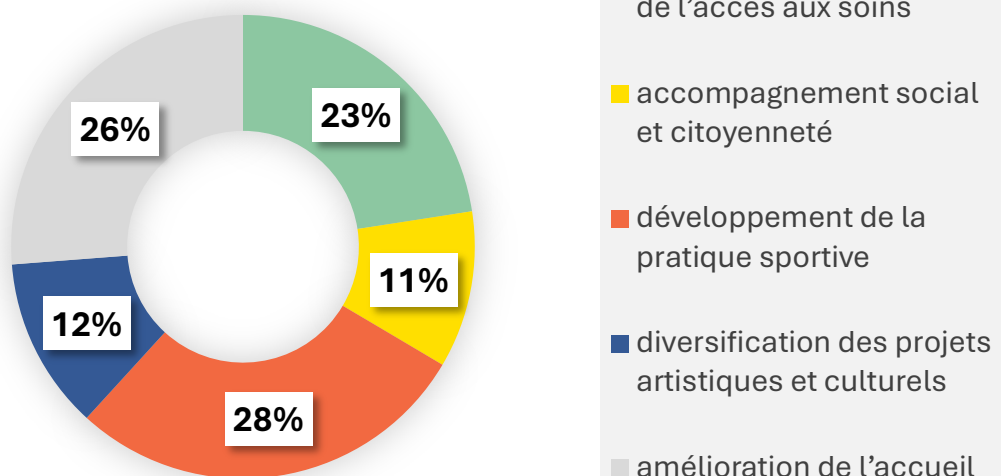
4

5

Répartition des dépenses par usage



Répartition des dépenses par domaine



1

2

3

4

5

Bilan d'activités

➤ Actions financées par la CVEC au cours de l'exercice 2025

2025 a été marquée par un changement majeur concernant le mode de calcul de la redistribution des crédits issus de la CVEC : le décret n°2024-777 stipule en effet que les établissements d'enseignements supérieurs privés disposent désormais du même montant par individu que les établissements d'enseignement supérieur publics. Pour l'Université de Bretagne Occidentale, ce changement a engendré un manque de l'ordre de 80k€ en 2025, traduisant un léger ralentissement dans les activités financées par la contribution. Malgré cela, l'UBO est restée pleinement mobilisée en faveur de l'amélioration du bien-être des étudiantes et étudiants et de la qualité de vie sur les campus.

Ce bilan rend compte de l'utilisation des crédits CVEC, en mettant en avant les actions menées et les résultats obtenus à travers des indicateurs réalistes et une approche résolument tournée vers l'innovation et l'inclusion. Il est le fruit d'un travail collectif et témoigne de l'implication de personnels, étudiantes et étudiants dont la mobilisation traduit la volonté constante d'offrir un cadre de vie et d'études toujours plus qualitatif.



Focus : SDVE

L'UBO a adopté, en 2025, son premier schéma directeur de la vie étudiante (SDVE) pour la période 2024-2028. Ce plan vise à transformer l'expérience universitaire en plaçant l'épanouissement étudiant au cœur du projet institutionnel. En interaction complète avec les politiques existantes (égalité, inclusions, DDRS, ...), il est structuré en 5 axes et 26 actions, bénéficiant d'une gouvernance agile laissant une place majeure à l'implication étudiante.

1

2

3

4

5

PREVENTION ET AMELIORATION DE L'ACCES AUX SOINS

À l'UBO, l'axe prévention et santé à destination des étudiantes et étudiants est porté principalement par le service de santé étudiante (SSE). Le SSE en 2025 c'est : plus de 5 400 consultations de médecine générale et spécialisée, 1 550 bilans de santé, 564 visites médicales, et 2 530 actes infirmiers. 650 préconisations médicales ont été rendues menant à des aménagements d'études ou d'examen pour des étudiantes et étudiants en situation de handicap, tandis que 2 283 consultations de psychologie ont répondu à des sollicitations de plus en plus nombreuses en santé mentale.



La prévention collective s'est déployée via des stands sur les sites d'études, des activités bien-être (ciné-rencontres, concerts, émissions radio), des séances de sport et jeux axés sur la santé, et une campagne active sur les réseaux sociaux. Le partenariat avec le centre de lutte antituberculeuse (CLAT), pour le dépistage de la tuberculose, a été renforcé, et une prise en charge interdisciplinaire a été mise en œuvre.

Les crédits CVEC ont également permis des actions ciblées : 263 étudiantes et étudiants ont bénéficié de séances de médiation animale en bibliothèque. Les Olympiades de la santé ont réuni 16 équipes de 4 personnes autour de 7 thématiques (santé sexuelle, addictions, nutrition, handicap, santé mentale, activité physique, vaccination), avec des animations variées.

La maison sport-santé universitaire (MSSU), portée par le SUAPS, labellisée par l'ARS et la DRAJES, a accueilli 18 étudiantes et étudiants et 16 personnels pour des bilans sport-santé entre octobre et décembre 2025. Par ce dispositif, plus de 1 000 étudiantes et

1

2

3

4

5

étudiants ont été sensibilisés à la pratique d'activité physique via des présentations en amphithéâtre, des événements, et un « calendrier de l'Avent » sur les réseaux sociaux. Des ateliers nutrition et un parcours tremplin (20 séances d'activités physiques adaptées) ont complété l'offre.

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET SOLIDARITE

La pépinière des solidarités étudiantes (PepSE), tiers-lieu animé par le bureau de la vie étudiante (BVE) et ses volontaires en service civique, a confirmé son rôle central dans la lutte contre l'isolement en proposant un programme fourni, gratuit dans son intégralité. Plus de 700 étudiantes et étudiants ont participé à ses animations, structurées autour du développement durable (réemploi, zéro déchet), des loisirs créatifs, du bien-être et de la culture. Une ludothèque de plusieurs centaines de jeux, cœur des activités, permet des prêts toute l'année. La PepSE se distingue par son positionnement sur les temps « creux » (pause méridienne, soirées, week-ends, vacances scolaires), permettant par exemple l'organisation de sorties longues (randonnées, balades découvertes, visites, journées dans des parcs à thèmes, ...), plébiscitées par les étudiantes et étudiants.



FOCUS : SPECTACULARS

En mars 2025 et en alternance avec le festival RESSAC, la PepSE, le service culturel de l'UBO et le service culturel du CROUS ont coorganisé le festival Spectaculars, mettant à l'honneur les talents artistiques étudiants à travers des concerts, danses et lectures poétiques. Cet événement, déployé sur les campus de Brest et Quimper, a offert une vitrine aux créations étudiantes et renforcé les liens entre les acteurs culturels universitaires.

En plus de son activité quotidienne, les crédits CVEC ont financé le nouveau site internet de la PepSE, intégrant la gestion des stocks, la réservation du matériel

1

2

3

4

5

événementiel et des jeux, ainsi que les inscriptions aux ateliers. Ce développement a réduit de 30 % la charge administrative, libérant du temps pour l'accueil et l'animation.

La PepSE met son local et son matériel à disposition des associations étudiantes et gère un jardin partagé de 28 parcelles (15 en extérieur et 13 en serre), offrant des possibilités de jardinage et de culture partagée.

L'accompagnement social des étudiantes et étudiants à l'UBO se décline également à travers plusieurs dispositifs concrets : des rendez-vous individuels avec les assistants sociaux pour un soutien personnalisé et l'accès à des aides financières, une solution de colocation solidaire en partenariat avec Brest métropole habitat (BMH) et l'association AILES 29, ainsi que des réponses aux besoins essentiels via l'épicerie sociale et solidaire « Agoraé » de l'association Fédé B, les distributions alimentaires gratuites organisées par l'association Union Pirate, ou encore le projet de reconditionnement informatique « ObiTechShare » de l'association Obi1. Enfin, une quarantaine de distributeurs de protections périodiques, gratuits et en libre accès, sont déployés sur les campus et viennent compléter ces dispositifs.

DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE SPORTIVE DES ETUDIANTS

Le service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS) a maintenu une offre diversifiée de 65 activités (sports collectifs, pleine nature, raquettes, fitness, combat, artistiques, aquatiques, musculation), bénéficiant à près de 6 000 étudiantes et étudiants. 91 étudiantes et étudiants ont obtenu le diplôme Premiers Secours Citoyen (PSC), et 60 ont validé le niveau PE-20 de plongée. Les temps forts ont inclus les Nuits du SPORT, la première édition de l'UNIROX, la NOZ RUN, l'Uni Race, ou encore un



1

2

3

4

5

Village Sport lors de l'événement d'accueil « Interkampus » réunissant le SUAPS, l'AS UBO et leurs partenaires.

L'accompagnement des sportifs de haut niveau (SHN) et des étudiantes et étudiants d'excellence sportive universitaire (ESU) s'est poursuivi en déployant des aménagements spécifiques (preneur de notes, créneaux de préparation physique, suivi en préparation mentale). Une soirée d'accueil a été organisée avec la fondation UBO. Pour les étudiantes et étudiants en situation de handicap, des créneaux dédiés (tir à l'arc, natation, Pilates, musculation, tennis de table) et une semaine de découverte des activités physiques adaptées (APA) ont été proposés, en collaboration avec Handisport et les étudiants en activités physique adaptée et santé (APAS) de l'UBO.



FOCUS : INCLUSION

L'Université de Bretagne Occidentale est fortement engagée pour développer l'inclusion au sein de l'établissement. Les crédits CVEC ont été mobilisés pour participer à la masse salariale du service d'accompagnement des spécificités (SAS), qui a accompagné 864 étudiantes et étudiants en 2024-2025 (+18% d'augmentation par rapport à 2023-2024). Ces crédits ont également financé des opérations de sensibilisation, comme les représentations de théâtre-forum en amphithéâtre de première année lors de la rentrée universitaire ou encore le développement d'outils comme le jeu immersif sur le sujet des troubles neurodéveloppementaux (TND).

Les crédits CVEC ont permis l'achat de matériels pour les activités nautiques, bénéficiant à 500 étudiantes et étudiants chaque année (voile, kayak, plongée, kitesurf, wing foil, surf). Des stages d'activités physiques de pleine nature (APPN) de bien être, de voile habitable, de surf, de kitesurf, de ski et de ski de fond sont proposés en complément des cours hebdomadaires (environ 200 étudiantes et étudiants par an). La salle de musculation a vu son amplitude horaire étendue avec un système d'encodage

1

permettant un accès tous les midis et en soirée jusqu'à 22h, totalisant 2 400 passages.

2

L'AS UBO a accompagné 625 étudiantes étudiants licenciés vers des compétitions de niveau local à international, remportant de nombreuses médailles.

3

4

DIVERSIFICATION DES PROJETS ET EVENEMENTS ARTISTIQUES ET CULTURELS

5

Le service culturel a organisé une programmation gratuite sur les campus de Brest, Quimper et Morlaix, avec des temps forts comme les Boum, la Nuit au ciné, 4 expositions aux Abords, des performances artistiques, et des « ¼ d'heure inattendus » (concerts, chorales, cabarets). Ces événements ont attiré plus de 2 000 étudiantes et étudiants et 1 400 personnels et publics extérieurs. Des événements exclusifs comme La Boum dansée (200 places réservées aux étudiantes et étudiants) et des soirées VIP au Quartz (100 étudiantes et étudiants invités) ont marqué l'année.



Les restitutions d'ateliers et UET ont mis en valeur les talents étudiants : créations sonores au Quartz, théâtre en anglais et chant choral à la salle du Clous, ou encore la création chorégraphique de la Cie UBO.

Les 15 ateliers gratuits (théâtre, musique, chant, arts plastiques, arts

visuels) et 4 UET ont accueilli 350 étudiantes et étudiants. Certains ateliers, comme la balade photographique et la linogravure, ont été reconduits, tandis que d'autres (slam, cinéma d'animation) ont été abandonnés pour des raisons logistiques. 2 000 étudiantes et étudiants ont bénéficié de tarifs préférentiels ou de places offertes dans des festivals (film court, Atlantic Jazz) et des salles partenaires (Quartz, Maison du Théâtre, etc.).

1

L'artiste Vincent Godeau a marqué 2025 par sa résidence, réalisant le visuel de saison et deux fresques à la faculté de médecine.

2

3

Le statut « étudiant artiste », qui permet chaque année à une trentaine d'étudiantes et étudiants de concilier études et pratique artistique, a été maintenu avec un accompagnement personnalisé prenant en compte la diversité des formes d'expressions (danse, cirque, musique, cinéma, ...).

4

5

AMELIORATION DE L'ACCUEIL DES ETUDIANTES ET ETUDIANTS

Le Bureau de la Vie Étudiante (BVE) a fait de l'accueil une priorité en 2025. L'événement « Interkampus », coorganisé avec Brest Métropole et les établissements partenaires, a réuni plus de 5 000 étudiantes et étudiants à la rentrée 2025, confirmant son ancrage dans le paysage de l'enseignement supérieur brestois. Le BVE a également conçu un escape-game, en français et en anglais, permettant aux nouveaux étudiants et nouvelles étudiantes de découvrir de manière ludique les services essentiels du campus.

Le BVE a accompagné les 70 associations étudiantes labellisées « Asso UBO » dans la mise en œuvre de leurs projets, en leur offrant un appui logistique et administratif. Cet

accompagnement s'est traduit également par l'organisation des « rencontres des étudiantes et étudiants engagés » permettant aux étudiantes et étudiants élus ou associatifs de contribuer aux réflexions de l'établissement sur diverses thématiques.



1

2

3

4

5

Le BVE travaille à la valorisation de l'engagement des étudiantes et étudiants sur deux aspects : la reconnaissance des étudiantes et étudiants engagés et la valorisation des compétences acquises lors de leurs divers engagements. La réflexion, accentuée en 2025, a mené au recrutement d'un nouveau collègue spécifiquement sur cette mission, afin notamment de contribuer au déploiement du nouveau dispositif de valorisation à la rentrée 2026.

Enfin, la CVEC participe au financement de l'UBO Open Factory qui est un laboratoire d'innovation inspiré des FabLabs, structuré autour de 3 axes : fabrication numérique, travail collaboratif et transitions écologiques. Ce tiers-lieu, équipé d'outils de prototypage (imprimantes 3D, découpeuses laser, etc.) et d'un espace créatif, propose formations, accompagnement de projets et ateliers DIY. En 2025, il a accompagné 44 projets, organisé 50 ateliers et 240 heures de formations, intégrant une programmation gratuite financée par les crédits CVEC dont certaines activités « hors les murs » pour les proposer au plus près des étudiantes et étudiants.



FOCUS : SUBVENTIONS

Ce sont 128 projets (dont 107 portés par des associations étudiantes) qui ont été soutenus financièrement par la commission vie étudiante et de campus (CommiVEC) en 2025, pour un montant total de 280 515 €. La commission a également pu soutenir des projets structurants, d'investissement, portés par les services de l'établissement avec le soutien des étudiants. Ce sont 330 000 € qui ont ainsi pu être réservés aux projets ci-après :

- 50 000 € pour le lancement de la maison sport santé universitaire (MSSU) ;
- 25 000 € pour l'achat ou le remplacement de matériel événementiel ;
- 5 800 € pour l'installation de nouvelles tables extérieures ;
- 250 000 € provisionnés pour le projet immobilier « Cœur de campus ».

1

2

3

4

5

Crédits provisionnés

➤ Reliquats et fonds réservés à l'issue de l'exercice 2025

Montant des crédits provisionnés au 31/12/2024 (rappel) : 525 181 €

Balance de la consommation des crédits 2025 (reliquat) : + 19 454 €

Montant des **crédits provisionnés au 31/12/2025 : 544 635 €**

Dont fonds réservés au bénéfice de projets pluriannuels :

- 250 000 € : projet immobilier « Cœur de campus »
- 14 000 € : abris à vélos



Les crédits provisionnés ont vocation à permettre le financement d'opérations d'investissement dont les montants dépasseraient les crédits disponibles sur une année civile, ou le financement d'opérations dites « pluriannuelles ».

1

2

3

4

5

Perspectives

➤ Projets en cours, améliorations et objectifs 2026

Depuis janvier 2025, l'établissement a adopté une nouvelle organisation administrative pour mieux conduire ses chantiers stratégiques, dont le schéma directeur de la vie étudiante (2024-2028) et le pilotage des crédits issus de la contribution vie étudiante et de campus (CVEC). La gestion de ces crédits, à l'UBO, s'inscrit dans une démarche de transparence et d'efficacité, conformément aux attentes des représentantes étudiantes et étudiants, des tutelles de l'établissement et aux recommandations de la Cour des comptes. À l'UBO, la gestion des crédits CVEC s'inscrit dans un cadre qui vise notamment à :

- Limiter la part dédiée à la masse salariale à 40 % du prévisionnel (objectif émanant de la commission vie étudiante et de campus) ;
- Maintenir l'équilibre entre la consommation et le provisionnement des crédits pour éviter le « surstockage » ;
- Continuer la simplification des dispositifs pour une meilleure appropriation par la communauté.

Dans la continuité des travaux de ces dernières années, l'année 2026 sera notamment marquée par :

- Le déploiement d'un nouveau site dédié à la vie étudiante et de la première édition du livret d'accueil étudiant ;
- Le retour du budget participatif avec une enveloppe dédiée de 100k€ ;
- L'installation de l'association Radio U sur les sites de Quimper et Morlaix ;
- Le déploiement des nouveaux tiers lieux (FSSE / IAE, PJH, Santé, LSH, ...) ;
- Des actions et un accompagnement renforcé sur la question de la santé mentale des étudiantes et étudiants ;
- La consolidation de la maison sport-santé universitaire, ouverte depuis septembre 2025, avec un élargissement de son offre d'activités adaptées ;

1

2

3

4

5

- La mise en œuvre du dispositif de valorisation de l'engagement étudiant accompagné d'un renforcement dans la relation entre l'établissement et ses associations étudiantes labellisées ;
- Le retour de RESSAC, 4^{ème} édition du festival Arts et Sciences de l'UBO ;
- Le renforcement de la visibilité de l'espace d'exposition « Les Abords » ;
- Un travail accru sur le futur bâtiment « Cœur de campus », dont la conception se poursuit pour une livraison à l'horizon 2029.



2026 marquera le premier exercice de gestion collective des crédits CVEC entre l'Université de Bretagne Occidentale et son établissement-composante, Bretagne INP. Les étudiants de l'Institut national Polytechnique de Bretagne vont ainsi bénéficier de l'ensemble des services de vie étudiante et de nombreux projets vont désormais pouvoir être déployés et/ou accompagnés sur les campus de Bretagne INP.

Afin de poursuivre la dynamique engagée, il convient de maintenir les efforts dans l'objectif de :

- Maintenir et développer les dispositifs d'accompagnement social pour réduire la précarité étudiante, amplifier les actions de prévention et continuer les travaux pour l'amélioration de l'accès au soin du public étudiant ;
- Garantir l'accessibilité et l'inclusion sur l'ensemble des campus, tout en luttant contre toutes les formes de violences ;
- S'appuyer sur des projets structurants comme SEA-EU ou Tous EGO, ainsi que sur les différents schémas directeurs pour ancrer une culture d'amélioration continue et de transversalité dans les activités ;
- Continuer le renforcement des actions sur les sites d'équilibre, en lien avec les attentes des communautés locales ;
- Poursuivre le renforcement des synergies entre les acteurs de la vie de campus, à l'échelle de l'établissement, mais également au niveau territorial.